

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.180

L'An deux Mille Douze, le 17 décembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 décembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 décembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN
Mme WILLMANN représentée par Mme DAUZIDOU
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY
M. REVOLAT représenté par Mme SERRE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SCOLAIRES

RAPPORTEUR : Mme LECOMTE

VOTE : UNANIMITE

La Commission scolaire, qui s'est réunie le 22 octobre 2012, a proposé l'attribution des subventions suivantes :

- ADCS-OCCE 17 LOUIS BOUCHET	4 200,00 €
(Séjour à la neige du 16 au 26 janvier 2013)	
- ECOLE ELEMENTAIRE JEAN PAPEAU.....	6 860,00 €
(Séjour à la neige du 7 au 17 janvier 2013)	
	=====
	11 060,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Scolaire,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- ADCS OCCE 17 LOUIS BOUCHET	4 200,00 €
<i>(Association Départementale des Coopératives Scolaires</i>	
<i>Office Central de la Coopération à l'Ecole)</i>	
Séjour à la neige du 16 au 26 janvier 2013	
30 enfants x 14 € x 10 jours	
- ECOLE ELEMENTAIRE JEAN PAPEAU	6 860,00 €
Séjour à la neige du 7 au 17 janvier 2013	
49 enfants x 14 € x 10 jours	
	=====
	11 060,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 décembre 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD